

Assemblée Générale Ordinaire du 12 octobre 2014

Procès verbal

15h15 - 15h30 **Accueil et émargement de la feuille de présence.**

64 membres présents ou représentés (dont 32 membres présents).

15 heures 30 **Dominique MOREAU, président de l'Association, déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association « Les Amis du Père Marcel-Joseph GODARD ».**

Dominique Moreau remercie les membres présents de l'association tout en exprimant le plaisir de cette rencontre au Carmel de Mazille, qui est un lieu fort pour notre association ; cette présence à l'Assemblée Générale témoigne de l'intérêt porté à la vie de notre association. Évidemment, on peut penser que l'éloignement de Lyon a sans doute rebuté une partie des adhérents. Il salue également la présence de Thibault Louppe accompagné de son épouse et de ses deux enfants.

Rapport moral par Dominique MOREAU

I.– Rappel des actions passées

Le Président fait le rappel des événements créés par l'association au cours de l'exercice :

- Le concert donné à la suite de la précédente Assemblée Générale en la chapelle des Chartreux à Lyon, consacré à la musique de Marcel Godard et fort apprécié par un public nombreux.
- La journée du 23 février 2014 en hommage à Marcel Godard à l'occasion de l'anniversaire de son décès, journée traditionnellement marquée par la célébration à Saint-Jean de la Messe de 10 h 30 (direction par Jean-François Duchamp de nombreuses œuvres du Père Godard dont certaines peu connues), suivie d'un déjeuner et de la présentation par Jean-Pierre Longre, avec la collaboration de Gérard Tracol, d'un travail sur la musique profane du Père Godard ; illustration musicale avec la participation des personnes présentes, une trentaine de personnes.
- Le 5 juin dernier à la basilique de Saint-Martin-d'Ainay, la conférence de Gérard Tracol dont le sujet était « *Marcel-Joseph Godard, un musicien au service de la liturgie* », également avec illustration musicale dirigée par Micky Maillet.

Deux moments forts et de grande qualité par la richesse de leur contenu qu'il conviendra de valoriser.

II.- Actions à venir

1. Sont programmés :

- le 18 octobre prochain et dans le but de diffuser la musique du Père Godard, concert en la Cathédrale de Viviers en Ardèche donné par le *groupe Point d'Orgue* et *l'ensemble du Puy-en-Velay* sous la direction d'Emmanuel Magat avec un programme semblable à celui des concerts précédents.
- le 7 décembre, à la Cathédrale Saint Jean, office des vêpres avec « *les Vêpres de l'Immaculée* » pour chœurs, solistes et orchestre, par le *chœur mixte de la Primatiale* sous la direction de Jean-François Duchamp.

2. Sont en projets sans dates précises :

- Fin février / début mars 2015, célébration à l'occasion de l'anniversaire du décès de Marcel Godard. La thématique de la rencontre reste à définir.
- Pour le premier semestre 2015, concert à St Rambert-en-Bugey dans l'Ain, probablement le 21 mars.
- En 2017 à l'occasion du dixième anniversaire de la mort du Père Godard, projet de colloque / journée d'étude en partenariat avec l'Université Catholique de Lyon (UCLY) dont le thème serait consacré à *la composition musicale liturgique postconciliaire en général* (rôle et place de la musique et du chant dans la liturgie, réflexion théologique et pastorale, prise en compte de la diversité des expressions dans la liturgie) avec une partie qui pourrait être consacrée à l'œuvre de Marcel Godard et au rôle qu'il a joué dans le renouveau de la musique liturgique postconciliaire. Un partenariat choisi pour la capacité de l'université catholique de Lyon (qui draine tout le Sud-Est) à faire un travail de réflexion distanciée sur ce sujet. À prévoir, à cette occasion, un concert et des enregistrements.

Le Président fait état des contacts tout à fait positifs qu'il a pris avec le Recteur de l'Université Catholique, le Père Thierry Magnin, ainsi qu'avec le doyen de la faculté de théologie, le Père Bertrand Pinçon, un ancien du chœur mixte, qu'il rencontrera prochainement avec Gérard Tracol. Mais ce projet d'envergure n'en est qu'à ses prémises, et il convient de rester prudent.

3. D'autres projets sont en cours :

- Inventaire des œuvres confié à Henri Goutte et Micky Maillet qui avec l'aide de Sœur Jeannine Bonnot a déjà fait le répertoire de ce qui se trouve dans les locaux de la maîtrise. Il serait intéressant de rapprocher ce travail de l'inventaire des compositions écrites pour le Carmel de la Paix de Mazille, et déjà réalisé sur place par les sœurs (sous réserve de leur accord).
- Communication, articles, site ou blog à créer. Le Président fait un appel à l'assistance.
- En suspens une biographie sur Wikipédia.

Attention : Dominique Moreau rappelle que les projets doivent être portés pour avancer. Les membres du CA et du bureau ne peuvent le faire seuls ! Pour sa part, il entend s'investir essentiellement, outre l'animation de l'association avec le bureau et le Conseil d'Administration, au projet avec l'Université Catholique de Lyon.

Le rapport moral étant achevé, le président donne la parole aux membres présents, sollicitant notamment une réaction au projet de partenariat avec l'Université Catholique.

Un appel est fait également pour que ceux qui détiennent des partitions originales (compositions de circonstance à l'occasion de célébrations à caractère privé) acceptent de les faire connaître. Un appel est aussi lancé pour une aide sur la communication.

Intervention de Brigitte Mas qui suggère que Gérard Tracol redonne sa conférence de juin, par exemple pour la journée de février.

Gérard Tracol propose un travail sur la musique d'orgue et sur le rôle qu'elle a pu avoir sur d'autres compositeurs. Discussion avec Bertrand Lazerme.

On recherche des sponsors pour la réalisation d'enregistrements. Problème récurrent de l'édition des œuvres.

Une question est posée à nouveau sur les liens de notre association avec celle de Laurent Grégoire. Dominique Moreau indique qu'il a envoyé son adhésion accompagnée d'un chèque, en rappelant à Laurent Grégoire le souhait de notre association d'ouvrir des collaborations.

Rapport financier par Gérard TRACOL

À ce jour, pour la troisième année de l'association, 79 membres ont adhéré ou renouvelé leur adhésion et sont à jour de cotisation. Pour la deuxième année de l'Association, le nombre d'adhérents avait été de 115.

Compte de résultat de l'année 2013/2014 (1er octobre 2013 au 31 août 2014)

Recettes :	Adhésions 2013/2014	1 608 €
	Participation du public concert Chartreux à Lyon, octobre 2013	<u>700 €</u>
		2 308 €
Dépenses :	Concert Chartreux à Lyon, octobre 2013 (location église, photocopies, indemnités musiciens)	1 430 €
	Photocopies, frais postaux, frais bancaires, assurance	<u>134 €</u>
		1 564 €
Résultat de l'exercice :		744 €

Compte au 30 octobre 2014 :

Compte courant :	559 €
Livret bleu association :	3 635 €

Il est proposé de maintenir la cotisation à son niveau actuel, soit 20 € pour une personne seule et 30 € pour un couple.

Après discussions, vote du rapport moral, du rapport financier et de la cotisation :

Le rapport moral est voté à l'unanimité des présents et des représentés.

Le rapport financier est voté à l'unanimité des présents et des représentés.

La cotisation est maintenue à son niveau à l'unanimité des présents et des représentés.

Rappel des membres du Conseil d'Administration et du Bureau

Jean-François DUCHAMP
Pascale GABET-HENRI
Henri GOUTTE
Bénédicte LACROIX
Jean-Pierre LONGRE
Emmanuel MAGAT

Micky MAILLET
Dominique MOREAU
Marie-Josèphe PIERI
Gérard TRACOL
Dominique TULIPE
Marie-Hélène SAINT-DIZIER

Le Bureau est composé :

Dominique MOREAU
Micky MAILLET
Gérard TRACOL
Bénédicte LACROIX
Marie-Hélène SAINT-DIZIER
Marie-Josèphe PIERI

Président
Vice-Présidente
Trésorier
Trésorière adjointe
Secrétaire
Secrétaire adjointe

Après les avoir remerciés, Dominique Moreau rappelle les modalités de fonctionnement de ces instances :

- **Le Conseil d'Administration** est composé de 12 membres maximum élus pour une durée de 3 ans renouvelable par tiers chaque année au terme du premier mandat du Conseil d'Administration (art 11).

Invités : Thibaut LOUPPE (Maîtrise) et Charlotte RABIER (camps chantants).

Il reste donc encore un exercice pour le présent Conseil d'Administration. Nous proposons que les personnes intéressées se manifestent : elles pourraient devenir invités permanents (il faut également penser au renouvellement futur).

Nous pourrions envisager une Assemblée Générale Extraordinaire au même moment que la prochaine Assemblée Générale pour augmenter le nombre maximum de membres du Conseil d'Administration.

- **Le Bureau** : Les membres du bureau sont élus pour trois ans et peuvent être reconduits deux fois maximum, sauf en cas de difficulté majeure à le renouveler, auquel cas une reconduction supplémentaire est possible année par année sous réserve de l'accord explicite de l'Assemblée Générale ordinaire (art 11). Mais Dominique Moreau rappelle qu'il est sain de renouveler régulièrement le bureau d'une association pour qu'elle reste vivante.

Emmanuel Magat souhaite démissionner du CA et avoir le statut de membre invité (afin de libérer une place possible au Conseil d'administration en vue de renouveler le bureau).

Bénédicte Lacroix a démissionné du bureau il y a quelques mois déjà (éloignement géographique) à ce jour, il n'a pas été possible de la remplacer, aucun membre du CA n'étant volontaire.

Dominique Moreau fait part à l'Assemblée Générale de la proposition faite par le Conseil d'Administration à Jean-François Duchamp de devenir membre d'honneur de l'Association.

Monique MARGOTTON, absente, proposerait sa candidature au CA.

Il est décidé que chaque membre de l'Association peut participer à un CA en tant qu'invité.

Il conviendra alors d'envoyer à tous les membres de l'Association l'ordre du jour des Conseils d'Administration en les invitant à se manifester à l'avance par écrit (mail) s'ils veulent y participer comme invités en fonction des thèmes abordés. Ils seront les bienvenus. Cela pourra aussi permettre à terme le renouvellement des instances de l'association.

Discussions

- 1°) **La date de l'Assemblée Générale** : le Conseil d'Administration ayant proposé, pour alléger le programme de l'année, que la date de l'assemblée générale coïncide avec la journée d'hommage au Père Marcel Godard en février, la prochaine assemblée générale aurait donc lieu en février 2016. La question posée à l'assemblée fait débat. L'Assemblée Générale délègue au Conseil d'Administration le soin de trancher.
- 2°) **Les locaux de la maîtrise** actuellement place Saint Jean, devant être transférés à Saint Irénée, la question est posée du futur siège social de l'association qui en principe devrait suivre.

L'Assemblée Générale s'est terminée à 17 heures.

Le président de l'Association
Dominique MOREAU

Le trésorier de l'Association
Gérard TRACOL

La secrétaire de l'Association
Marie-Hélène SAINT-DIZIER